

VIN

Une nouvelle appellation dans les rayons

Le **côtes-de-Bordeaux** va bientôt faire son apparition. Cette nouvelle appellation qui réunit les producteurs des côtes-de-Blaye, de Castillon, mais aussi de Francs et des premières-côtes-de-Bordeaux devrait permettre une meilleure visibilité à l'étranger. Seuls les côtes-de-Bourg n'ont pas adhéré. Le ministre de l'Agriculture doit signer le décret d'ici deux mois.